

Lignes directrices N°5 :

Code de Pratique pour le Développement Participatif d'Innovation (DPI)

La pratique du Développement Participatif d'Innovation (DPI) sous l'égide du réseau PROLINNOVA est inspirée par la vision, la mission et le but présentés ci-après :

Vision : *Un monde dans lequel les petits agriculteurs, femmes et hommes, jouent un rôle décisif dans les processus d'innovation dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles (GRN) pour des moyens de subsistance durables.*

Mission : *Stimuler une culture d'apprentissage mutuel et une synergie entre divers groupes de parties prenantes, afin de soutenir et de promouvoir activement les processus locaux d'innovation dans l'agriculture et la GRN.*

But : *Contribuer au développement équitable et inclusif des communautés agricoles résilientes et durables, en utilisant de manière écologiquement rationnelle les ressources disponibles.*

Le réseau vise à : autonomiser les petits agriculteurs et leurs organisations, en accordant une attention particulière à l'autonomisation des femmes et des jeunes ; faciliter la collaboration multipartite et l'apprentissage partagé dans la recherche et le développement agricoles (RDA) ; promouvoir un développement écologiquement orienté de l'agriculture familiale à petite échelle et la gestion communautaire des ressources naturelles ; assurer l'appropriation du réseau par les membres et une bonne gouvernance ; et encourager l'innovation ouverte (« copyleft » – voir les lignes directrices N°3 de PROLINNOVA).

Le DPI fait référence aux processus d'expérimentation et d'investigation menés par les petits agriculteurs avec d'autres acteurs dans les processus d'innovation, par exemple, des scientifiques formels dans des centres de recherche ou des universités, des spécialistes de toutes autres organisations (service de conseil agricole, ONG, organisation paysanne, organisation du secteur privé, etc.) qui sont prêts à fournir un appui technique pour le développement des innovations locales. Le DPI fait référence à la collaboration dans toutes sortes d'innovations (techniques, sociales, institutionnelles, entrepreneuriat agricole, etc.).

La pratique du DPI englobe les valeurs, principes et stratégies suivantes :

Valeurs fondamentales

- **Respect et reconnaissance mutuels.** Tous les acteurs du DPI ont le même statut et reçoivent la même reconnaissance en ce qui concerne la valeur de leurs connaissances et de leur expertise et l'égalité de leurs droits et de leurs possibilités de participer à la prise de décision. Les connaissances et l'expertise de tous les partenaires sont mutuellement respectées et appliquées de manière appropriée en fonction de la situation. Nous cherchons à garantir que les femmes et les hommes reçoivent la même attention et bénéficient de la même manière du DPI.
- **Durabilité.** Nous nous engageons dans le DPI sur les innovations qui promettent de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Nous essayons de minimiser ou d'éviter tout effet négatif du DPI sur la durabilité

sociale, économique et environnementale - en spécifique sur l'agriculture, les ressources naturelles et les communautés agricoles.

- **Partenariat.** Nous nous efforçons d'assurer une participation inclusive de toutes les parties prenantes au DPI de telle sorte que tous les partenaires aient une chance égale de prendre part aux décisions concernant les sujets et les méthodes du DPI, y compris les décisions relatives à l'attribution de crédits pour les réalisations et la diffusion des résultats. Nous nous efforçons de développer des relations solides de confiance mutuelle et de respect pour une collaboration à long terme, renforcées par une communication respectueuse, et le partage des responsabilités et de la reconnaissance.

Principes fondamentaux

- **L'intégration :** Nous reconnaissons que les activités visant à promouvoir l'innovation locale et à faciliter le DPI devraient être nichées dans d'autres initiatives / activités de développement communautaire.
- **L'apprentissage partagé :** Nous nous engageons avec des communautés de pratique plus larges dans le partage et l'apprentissage autour de l'innovation et de la DPI aux niveaux national et international.
- **Propriété :** Les différents partenaires du DPI assument la responsabilité conjointe de la planification et de la mise en œuvre des activités et font preuve d'un engagement actif à cet égard.
- **Innovation open-source ("copyleft") :** Toute personne peut utiliser les innovations locales identifiées et développées dans le DPI et peut les modifier ou les développer davantage, à condition que les innovations modifiées ou développées davantage ou toute innovation de suivi, dont l'innovation décrite est un élément, soient également disponibles gratuitement et que toute description de celle-ci inclue la clause de "copyleft" et reconnaisse la source d'information (voir www.prolinnova.net/content/prolinnova-guidelines).

Stratégies

- Nous commençons par découvrir ce que les populations locales font et explorent, pour résoudre les problèmes locaux ou rechercher de nouvelles opportunités, des innovations et initiatives locales ;
- Nous orientons notre recherche vers des actions de développement qui amélioreront le bien-être de la population locale, tant hommes que femmes ;
- Nous nous engageons dans le DPI de manière à ce que les capacités d'innovation locales soient reconnues et améliorées ;
- Nous engageons tous les partenaires – et en premier lieu les agriculteurs concernés et les autres membres de la communauté – dans la discussion pour confirmer les résultats et les découvertes du DPI, avant de les partager plus largement ;
- Nous promovons le changement institutionnel au niveau communautaire et supérieur pour soutenir le processus de DPI, y compris des structures de prise de décision socialement équitables ;
- Nous diffusons les résultats, en les publiant et en les partageant dans les médias et les langues appropriés, en tenant compte des lignes directrices N°3 de PROLINNOVA.